

JE M'ENGAGE À RESPECTER LES STATUTS ET LA CHARTE DU HANDBALL CLUB SERRIS VAL D'EUROPE

Les licenciés s'engagent à :

- Respecter les personnes qu'ils côtoient dans le cadre de la pratique de l'activité (dirigeants, partenaires, adversaires, arbitres, supporters, spectateurs, personnel municipal),
- Respecter les locaux et le matériel mis à leur disposition,
- Participer aux entraînements et compétitions auxquelles leur équipe est inscrite et être présent aux matchs si ils sont convoqués,
- Prévenir leur entraîneur de leur retard ou absence aux matchs et aux entraînements,
- Respecter les horaires d'entraînements et des convocations de matchs ainsi que les lieux de rendez-vous,
- Avoir une hygiène de vie et une conduite exemplaire, avant, pendant et après les matchs et entraînements.

Les entraîneurs s'engagent à :

- Assurer un ou plusieurs entraînements en fonction de la catégorie,
- Faire participer les équipes aux compétitions officielles,
- Proposer des activités complémentaires, (tournois, ...)
- Informer ses licenciés sur la vie du club,
- Faire pratiquer le handball dans un esprit sportif, en respectant les équipiers, les adversaires, les arbitres, les responsables du club, et les supporters de tous cotés,
- Encourager les joueurs à prendre des initiatives à l'arbitrage et à l'encadrement, à sensibiliser à l'importance du rôle de chacun dans la vie du club.

Discipline :

- En cas de manquement grave à cette Charte, le bureau pourra adopter des sanctions adaptées, allant de la réparation de la faute jusqu'à la radiation du club en passant par l'avertissement ou la suspension.
- Chaque sanction sera notifiée par écrit à l'adhérent concerné ou à son responsable légal pour les mineurs.
- Le joueur mineur devra être accompagné par son responsable légal lors de sa convocation. Chaque joueur s'engage donc à donner une image positive du club, à domicile comme à l'extérieur.

Les parents s'engagent à :

- Participer aux transports lors des déplacements si nécessaire,
- Respecter les règles, les arbitres, les dirigeants et les entraîneurs,
- Rester en retrait lors des entraînements et compétitions afin de ne pas interférer avec les consignes des entraîneurs.

Signature du licencié(e)

Signature du parent (si mineur)

